



Cabinet
POHL

CABINET POHL

Philippe POHL
à Audenge

- Courtier toutes assurances pour les professionnels et les particuliers



C2BA - Club Business Bassin d'Arcachon

Présentation du 17/06/2014

QUI SOMMES NOUS ?

- ▶ Création en 2007
- ▶ 7 ans d'expérience dans le métier
- ▶ Effectif : 2 personnes

- ▶ Avant 2007 : fonction de Directeur Commercial et Marketing

- ▶ Ancien étudiant du Diplôme Universitaire de Gestion de Patrimoine de Clermont Ferrand- AUREP

Partenariats / Engagements

- ▶ Adhérent de la Chambre syndicale des courtiers d'assurances

ZONE d'ACTIVITE

- ▶ Entreprise installée à Audenge
- ▶ Intervention sur le BASSIN d'ARCACHON
Gironde et France entière

NOTRE OBJECTIF

- ▶ Vous proposer les meilleures garanties aux meilleurs prix :
 - ▶ Agréé par 40 Compagnies d'assurance sélectionnées
 - ▶ des conseils indépendants
 - ▶ un suivi vraiment personnalisé

NOS PRESTATIONS

▶ TOUS TYPES D'ASSURANCES

- ▶ Dommages ouvrages
- ▶ RC
- ▶ Décennales
- ▶ Flottes
- ▶ Habitats
- ▶ Véhicules (autos, motos)
- ▶ Santé
- ▶ Prévoyance...

→ Audit gratuit de vos assurances

Pourquoi choisir un courtier ?

Nous avons les moyens pour défendre vos intérêts : JUSQU' A 35 % D'ECONOMIE

70 % de nos audits et bilans (offerts) se concrétisent par un contrat.

Notre expérience nous amènent à trouver et à sélectionner les bons contrats chez 40 Compagnies d'Assurances.

Nous privilégions le contenu des garanties, le niveau des franchises et enfin le bon prix (Exemple : quelle est la vétusté ? S'agit-il d'un remboursement valeur à neuf sur 1 ou 5 ans ou 10 ans ?...)

Quelques constats dans les compagnies d'assurance :

- ▶ Souvent les Compagnies d'Assurance trop présentes à la Télé, Radio ou Presse sont chères.
- ▶ Attention aux fausses réductions (type 1 ou 2 mois gratuits ou autres avantages gadgets) que le consommateur peut payer au final par une cotisation annuelle de référence plus élevée...
- ▶ Quand des Sociétés (sont-elles des Courtiers, donc indépendantes des Compagnies ?) se disent comparateurs d'assurances, sur le net, elles ont l'obligation légale de dire aux futurs consommateurs qu'ils appartiennent (ou non) pour plus de 10 % à une Compagnie d'Assurance Holding...

Bref le consommateur est-il informé ? Quel sera votre conseiller après avoir signé un contrat ?

- ▶ Résiliation des contrats loi Chatel : attention aux dates d'échéance pour résilier les contrats

NOS CLIENTS

Ils nous font confiance...

- ▶ des particuliers,
- ▶ des professionnels, TPE...
- ▶ et des membres de C2BA



Des questions ?

CABINET Philippe POHL

2, avenue du vieux Bourg

33980 AUDENGE

pcpohl@wanadoo.fr

06 12 26 03 11



Philippe POHL